

Mercredi 16 octobre 2013

Instantané du Viteff : vigneronns et SAFER de Champagne s'engagent contre la spéculation viticole



Alors que le projet de révision de l'aire d'appellation Champagne poursuit son bonhomme de chemin, classement et déclassement de parcelles sont tout autant source de spéculation. Pour mettre le holà à ces paris sur l'avenir, le Syndicat Général des Vignerons (SGV) et les Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Champagne-Ardenne viennent d'adopter une convention de partenariat, en ouverture du salon Viteff ce 15 octobre. Signée par **Pascal Férat** (président du SGV) et **Thierry Bussy** (président de la SAFER Champagne), cette *convention d'intervention dans le vignoble d'appellation* poursuit trois objectifs.

D'abord « *constituer une réserve de terres agricoles pour compenser les déclassements* », le SGV clamant qu'aucun propriétaire ne doit être lésé par la révision de l'AOC Champagne. La convention annonçant également « *compenser les pertes d'exploitation des viticulteurs pénalisés par la révision parcellaire* ». Ce partenariat souhaite également « *empêcher le développement d'un troisième marché de terres agricoles, dites potentiellement reclassables* », marché spéculatif qui s'ajouterait à celui des terres agricoles génériques et des terres en appellation Champagne.

[Photo de **Pascal Férat** (président du SGV) et **Thierry Bussy** (président de la SAFER Champagne) : **Muriel Bottati** (Vitisphere)]